



Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2021

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR LA VOIE DE L'AVANCEMENT DE GRADE AU GRADE D'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (CATEGORIE A)

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux fonctionnaires ayant accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et comptant au moins un an d'ancienneté dans le 3^{ème} échelon du grade d'assistant socio-éducatif.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2022 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE D'ADMISSIBILITE
Mardi 5 janvier 2021	Mercredi 3 février 2021	Jeudi 11 février 2021	A partir du mardi 1 ^{er} juin 2021

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).